



EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers En exercice : 12 Présent : 11 Procuration : 1 Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf juin Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convouqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme SIBIL Christine <u>Date de convocation</u> : 14 juin 2024
Réf : 24107 <u>OBJET</u> : CONTRAT GAVOT TOURISME PETIT TRAIN ETE 2024	Présents : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean - Claude - Mme SIBIL Christine - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - Mme MCQUADE Alisha - Mme TAVERNIER Marie -Laure - Mme MICHAUD Sonia ; M. BRAIZE Richard ; M. DUCHEMIN Vincent Absents ou excusés : M. ROSSET André Procuration : M. ROSSET André à MUFFAT Michel

Monsieur BRAIZE Richard rappelle au conseil municipal avait décidé en 2023 la mise en place d'un petit train touristique au Lindarets pour les périodes estivales 32023, 2024 et 2025.

Il indique que dans ce cadre, il a été procédé afin de faciliter la gestion des chauffeurs à la conclusion d'un contrat de prestation avec la Société Gavot Tourisme, qui exploite pour le compte de la commune les lignes M et Mbis.

La société gavot tourisme assure la location du petit train auprès du prestataire « sfapa » et la fourniture des chauffeurs et entretien du matériel, moyennant un marché de :

Prix journalier HT	Nbr de jour	TOTAL HT
1 450.00 €	62	89 900.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** le présent contrat entre la commune et Gavot tourisme pour l'exploitation du petit train des Lindarets pour l'été 2023.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de tous les actes relatifs à la présente délibération.

Fait à Montriond le 20 juin 2024

La secrétaire de séance
SIBIL Christine

Le Maire
Jean-Claude DENNE